



S.M.E.A. de la Basse-Limagne

Envoyé en préfecture le 16/10/2025

Reçu en préfecture le 16/10/2025

Publié le

ID : 063-256300187-20251014-2025_10_62-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Comité Syndical du
14/10/2025

Délibération
n° 2025-10-62

Date de convocation :
30/09/2025

Nombre de membres
en exercice : 89
Nombre de membres
présents : 47
Nombre de suffrages
exprimés : 52

VOTE :
Pour : 52
Contre : 0
Abstention : 0

Secrétaire de
séance :
Amalia QUINTON

*La présente délibération
peut faire l'objet d'un
recours contentieux devant
le Tribunal administratif de
Clermont-Ferrand dans un
délai de deux mois à
compter de sa publication.
La juridiction compétente
peut notamment être saisie
via une requête remise ou
envoyée au greffe du
tribunal administratif ou par
l'application Télérecours
citoyen accessible à partir
du site www.telerecours.fr*

L'an deux mil vingt-cinq, le 14 octobre, le Comité Syndical de la BASSE-LIMAGNE, s'est réuni à JOZE, sous la Présidence de Monsieur René LEMERLE.

Etaient présents : Voir liste jointe.

Objet : **EAU POTABLE : Programme pluriannuel d'investissement 2025-2030 – accord de principe**

Monsieur le Président explique aux délégués qu'il est essentiel d'adopter une vision à long terme pour les investissements futurs.

Les services du SMEA de la Basse Limagne ont élaboré un programme pluriannuel d'investissement pour les travaux (hors renouvellement des conduites et des branchements) couvrant la période 2025-2030. Ce programme, ambitieux et complet, traite de plusieurs sujets cruciaux pour notre territoire.

Ressources

Captage des Grosliers :

- **Nomination d'un hydrogéologue agréé** : Pour échanger sur la protégeabilité du site, assurant ainsi une gestion durable et sécurisée de nos ressources en eau.
- **Révision de la Déclaration d'Utilité Publique (DUP)** : Mise à jour nécessaire pour répondre aux exigences réglementaires et environnementales.

Captages de Pont du Château :

- **Travaux préparatoires et essais de pompages** : Essentiels pour connaître la productibilité des puits
- **Inspection des puits** : Pour connaître leur état
- **Étude hydrogéologique** : Modélisation de la nappe pour une gestion optimale de la ressource.
- **Révision de la DUP** : À réaliser après les résultats du dossier Captage des Grosliers pour une cohérence globale.

Captage d'Argnat :

- **Poursuite de l'achat du foncier** : Pour sécuriser les terrains à proximité de la ressource.
- **Mise en place de la DUP** : Réalisation des travaux pour moderniser et sécuriser le captage.

Usine de Potabilisation de Pont du Château

Investissements nécessaires pour rationaliser, moderniser et améliorer l'efficacité de nos installations (actuellement 2 sites → donc 2 usines de pompage).
Création d'une usine de potabilisation, garantissant ainsi une eau de qualité pour nos citoyens.

Sécurisation CAM – SBL

- **Interconnexion CAM-SBL à Lempdes** : Pour améliorer la résilience de notre réseau de distribution d'eau.
- **Construction d'un réservoir de 3000 m3 à Lempdes** : Augmentation de la capacité de stockage pour répondre aux besoins croissants.

- **Mise en place d'un accélérateur à Dallet** : Pour remonter l'eau de l'interconnexion jusqu'au réservoir de tête de Puy de Mur pour alimenter ainsi la quasi-totalité du territoire du SBL.
- **Réhabilitation des réservoirs de Puy de Mur** : Modernisation des infrastructures existantes pour assurer leur durabilité.

Sectorisation

- **Sectorisation de Cébazat et Culhat** : Prévue pour 2025, cette sectorisation permettra une gestion plus fine et efficace de la distribution d'eau. Cela va permettre à notre exploitant d'être plus efficace dans la recherche de fuite sur les réseaux de distribution de ces 2 communes.
- **Sectorisation de Blanzat, Lempdes et Nohanent** : Prévue pour 2026, elle complétera la sectorisation initiée l'année précédente.

Réhabilitation de Divers Réservoirs

- **Réservoir haut Chapon (Mur sur Allier)**
- **Réservoir de Vensat (Maringues)**
- **Réservoir de Pérignat Es Allier**
- **Réservoirs de Billom (x2)**
- **Réservoir de Montgacon**

Ces réhabilitations sont essentielles pour maintenir la qualité et la sécurité de nos infrastructures de stockage d'eau.

Divers

- **Inspection de la conduite F300 Argnat – Les Mauvaises** : Pour garantir le bon fonctionnement de cette conduite d'adduction dans le cadre du futur projet d'interconnexion entre les captages d'Argnat (SBL) et de VOLVIC (SMUERR)
- **Logiciel de gestion patrimoniale IA** : Adoption de technologies avancées pour une gestion optimale de notre patrimoine.
- **Tracker solaire à Cébazat** : Projet innovant pour promouvoir les énergies renouvelables.
- **Démolition du château d'eau de Culhat – La Brosse**

Ce programme pluriannuel permet de donner des objectifs clairs et de fixer les orientations des prochaines années, aidant ainsi les prochains élus dans leurs prises de décision.

Il offre également une vision à long terme pour nos partenaires financeurs, tels que l'agence de l'eau Loire Bretagne et le Conseil Départemental du Puy de Dôme, renforçant ainsi notre crédibilité et notre capacité à obtenir des financements.

En adoptant ce programme, le Syndicat démontre son engagement envers une gestion durable et efficace de ses ressources en eau, garantissant ainsi un avenir meilleur pour son territoire et ses habitants.

Envoyé en préfecture le 16/10/2025

Reçu en préfecture le 16/10/2025

Publié le

ID : 063-256300187-20251014-2025_10_62-DE



DELIBERATION

Le Comité syndical, les explications entendues et à l'unanimité :

- Donne son accord de principe sur le programme pluriannuel d'investissement 2025-2030 pour l'eau potable.

**FAIT & DELIBERE, les mêmes
Jour, mois et an que ci-dessus.**

Le Président,
René LEMERLE

